

**AUXILIAIRE DE VIE ET DE LOISIRS (H-F)  
EN ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (ALAE) ET EN ACCUEIL DE LOISIRS SANS  
HÉBERGEMENT (ALSH)**

1 poste à pourvoir à **34 h 00** (temps non complet).

**MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Accompagner un ou des enfants aux besoins éducatifs particuliers, porteur ou pas de handicap au sens large
- Prendre en compte le contexte général de l'environnement de l'enfant, travailler à un accueil inclusif
- Soutenir et favoriser la socialisation, l'apprentissage et la pratique des codes sociaux
- Favoriser les relations interpersonnelles de l'enfant avec son environnement
- Veiller à la sécurité physique et mentale de l'enfant et de ses pairs
- Susciter l'envie, impulser une dynamique autant dans l'accompagnement de l'enfant vers les différentes animations que dans le déroulement quotidien du temps périscolaire
- Travail avec l'équipe d'animation sur les projets pédagogiques des accueils de loisirs.

**PROFIL**

**Formation** : BAFA exigé

**Expériences professionnelles** : expérience souhaitée avec enfants à besoins éducatifs particuliers

**Savoir être** :

- Qualité d'écoute
- Sens du contact
- Réactivité, disponibilité
- Rigueur et pragmatisme
- Maîtrise de soi
- Ponctualité
- Capacité à travailler en équipe.

**CONDITIONS DES POSTES**

Contrat à **Durée Déterminée de DROIT PUBLIC**, dans le cadre d'un **Accroissement Temporaire d'Activité** pris en application de l'article L.332-23.1° du Code Général de la Fonction Publique.

**Cadre d'emploi envisagé** : Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation (filière animation- catégorie hiérarchique C).

Rémunération afférente au cadre d'emploi des Adjoints d'Animation (filière animation- catégorie hiérarchique C) + avantages sociaux.

**Période de contrat** : prise de poste à compter du 30 août 2022 jusqu'au 07 Juillet 2023 inclus.

**Horaires de travail** : travail sur les temps d'accueil périscolaires (matin, midi, soir), les mercredis et vacances scolaires.

**Lieu de travail** : A.L.A.E et A.L.S.H. communes de NAILLOUX (31560). Peut être amené-e à intervenir sur un autre accueil de loisirs de l'intercommunalité.

**TRAITEMENT DES CANDIDATURES**

**Candidatures (CV + lettre de motivation + copie des diplômes)** à adresser à  
Monsieur Christian PORTET - Président de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais

73, avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais,

**ou de préférence par voie électronique** à l'adresse suivante :

**BRUN Virginie (Coordinatrice Enfance Jeunesse - secteur centre nord)** ☎ 05.62.71.90.40